

## Déclassement aérien sur une autre compagnie / trajet

Par **denzo974**, le **08/01/2019** à **19:30**

Bonjour,

Suite à l'annulation après embarquement de la première partie de mon voyage retour (1 escale) en Premium Eco, le vol de remplacement proposé initialement par la compagnie aérienne ne décollait que 2 jours plus tard. Une solution de remplacement a été trouvée par cette compagnie via un autre trajet/pays et 2 escales, mais en cabine économique. Est-ce que les indemnités de déclassement sont applicables dans un tel cas ? Merci à vous.